

Réunion du Conseil

Lundi 4 juillet 2016

**Institut national de l'information géographique et forestière
73, Avenue de Paris
94160 Saint-Mandé**

Compte-rendu

Présents : MM. Patrick Allard, Claude Boucher, Pierre Briole, Jonathan Chenal, Mme Françoise Duquenne, MM. Eric Servat, Marc Schaming.

Excusés : MM. Etienne Berthier, Alain Colin de Verdières, Christophe Cudennec, Mme Marie-Noëlle Houssais, MM. Pierre Hubert, Pierre Ribstein.

1. Adoption de l'ordre du jour

Trois points sont ajoutés, concernant la disparition de Roland Schlich, l'appel à experts du GIEC, puis le serveur et le site internet du CNFGG ; les nouveaux statuts ayant vocation à entrer en fonction, plusieurs actions seront lancées pour les mettre en œuvre, si bien que la demande de subvention de voyage de Gerhard Krinner devra entrer dans ce cadre et sera traitée lors de la prochaine réunion du Conseil.

2. Adoption du compte-rendu du conseil de la précédente réunion

Pierre Hubert, bien qu'absent, a fait parvenir une demande de modification ; dans le troisième paragraphe du point 3, il mentionne le fait que l'UGGI nest pas « sous la responsabilité de l'ICSU », mais « membre de l'ICSU », comme les autres unions scientifiques et comme un certain nombre de pays. L'UGGI paie à ce titre sa cotisation à l'ICSU. Il signale à ce sujet qu'un certain nombre d'unions scientifiques se posent la question de rester membre de l'ICSU, face au projet de fusion de l'ICSU et de l'organisme correspondant rassemblant des unions des sciences sociales.

La formulation « sous la responsabilité de l'ICSU » est remplacée par « dans le cadre de l'ICSU ». Le compte-rendu est adopté.

3. Décès de Roland Schlich

Un instant de recueillement est observé en la mémoire de notre ancien trésorier. Claude Boucher fait état de l'avancement d'une notice biographique quasiment finalisée, qui sera publiée dans la revue XYZ. Avant publication, elle sera diffusée au Conseil du CNFGG.

Claude Boucher propose que le prix de thèse en géophysique du CNFGG soit rebaptisé du nom de Roland Schlich, à qui l'on doit le bon état des finances du comité et qui était très actif au sein du jury du prix de géophysique. L'idée de créer un second prix, déjà évoquée auparavant, demeure cependant ouverte. Patrick Allard en interroge le sens. Jonathan Chenal évoque le besoin de reconnaissance de travaux plus appliqués, tandis que Claude Boucher parle d'autres contributions que d'une thèse ; Pierre Briole mentionne quant à lui l'importance des observations, qui pourrait faire l'objet d'une récompense pour en souligner la nécessité. Françoise Duquenne et Eric Servat soulignent que leurs disciplines touchent à des sujets plus finalisés, et que cela peut peser négativement dans le choix des jurés du prix. Les critères de choix pourraient être suffisamment souples pour accueillir une grande diversité de candidatures, voire ne pas être décerné chaque année. Claude Boucher propose de mandater Pierre Briole pour animer une réflexion à ce sujet d'ici la réunion du Conseil de l'automne.

4. Élection du trésorier

Marc Schaming, invité à la réunion du Conseil, se présente. Ingénieur de recherche au CNRS à l'EOST, il a travaillé avec Roland Schlich dans l'océan Indien. Aujourd'hui, ses activités touchent aux données de géophysique et à l'informatique. Il s'occupe actuellement de trier les papiers de Roland Schlich à l'EOST. Il a répondu favorablement à la proposition de Jonathan Chenal et Claude Boucher de devenir trésorier afin d'assurer au moins à court terme la transition sur le dossier des finances. Plus généralement, la pérennité des archives du CNFGG est à étudier ; il est à noter que le Service de géodésie et nivellement possède beaucoup d'archives d'activités liées au CNFGG et à l'UGGI ; il en a récupéré beaucoup qui étaient au Bureau des longitudes, avant les travaux à l'Institut. Il n'en reste pas moins qu'il faudrait réétudier ce qui existe et ce qui manque dans les archives.

Marc Schaming est élu à l'unanimité des présents.

5. Scrutin

84 bulletins ont été dépouillés. Pour le vice-président :

- Pierre Briole : 83 voix ;
- Abstention : 1 voix.

Pour les statuts :

- pour : 81 voix ;
- contre : 1 voix ;
- abstention : 2 voix.

Pierre Briole est donc élu vice-président du CNFGG ; le papier à entête devra être mis à jour. Les nouveaux statuts sont également adoptés. Il ne manque que l'adoption du COFUSI pour qu'ils entrent en vigueur ; cette réponse est souhaitée avant la prochaine réunion du Comité.

A sujet des relations avec le COFUSI, Claude Boucher exprime le souhait que celui-ci formule une feuille de route à l'occasion de chaque Assemblée générale. Le COFUSI peut être invité lors des Assemblées générales du CNFGG, en tant que tutelle de celui-ci. Cette question est d'autant plus importante que le COFUSI ne paie plus la totalité de la cotisation de la France à l'UGGI, ce qui implique que le CNFGG en paie le reliquat. Lors de l'Assemblée générale du COFUSI, la question de ses rapports avec les comités nationaux pourrait lui être posée. Si la baisse de subvention se confirme, le CNFGG pourrait demander une forme de compensation,

par une aide politique du COFUSI (hébergement des réunions, liens avec l'Académie, etc.). Ce lien est à consolider, car les problématiques de la géophysique croisent de plus en plus celles de la société. Claude Boucher va envoyer un courrier au COFUSI abordant ces thématiques.

A l'occasion de la prochaine réunion du Comité, un état du budget 2016 devra être fait. De même, une série d'actions à lancer, appuyées sur les nouveaux statuts, devra être élaborée. Un exemple touche aux cotisations de mécénat par des organismes ; un premier contact pourrait être pris auprès des membres ès qualité. Le contact avec ceux-ci devra être formalisé ; le rapport quadriennal pourrait s'y intégrer. Parmi les actions à lancer consécutivement à l'adoption des nouveaux statuts figure une procédure de demande de subvention.

6. Renouvellement des sections

Claude Boucher souhaite disposer d'interlocuteurs pour les huit sections. La structure actuelle doit être revue. Pour certaines, des actions peuvent être menées. Les présidents de sections doivent être des relais entre leur communauté et le comité ; celui-ci doit être perçu comme utile pour celle-là, et les présidents perçus comme une interface entre les deux. Le CNFGG doit pouvoir communiquer à la communauté, et doit parvenir à attirer les individus impliqués dans les associations internationales. Les membres ès qualité des organismes doivent aussi être un relais des communications du CNFGG. La présence des OSU peut être intéressante ; les contacter aurait un très fort impact.

7. Serveur, site internet

Jonathan Chenal fait état des discussions avec l'IGN pour l'hébergement du serveur demandé dans le courrier d'avril 2015. Le coût de l'hébergement est un peu élevé. Pierre Briole considère que l'engagement dans la durée de l'IGN peut justifier ce prix.

Claude Boucher souhaite qu'une présentation formelle de l'avancement de ce projet soit présentée au CNFGG par l'IGN. Françoise Duquenne souhaite être associée à celui-ci. Jonathan Chenal doit organiser cette rencontre à la rentrée mais ne souhaite pas piloter ce projet. Pierre Briole souhaite que le CNFGG soit mis au courant des évolutions stratégiques de l'IGN en matière d'informatique pour les anticiper. Patrick Allard estime nécessaire de faire remonter les besoins d'usage des adhérents et des sections du CNFGG.

8. Colloque du CNFGG à Brest

Il sera commun au colloque annuel du groupe G2. Le SHOM et l'ENSTA le coorganisent et le CNFGG y participe, mais pas seulement via la section 1. Pierre Briole s'interroge cependant sur la visibilité de la géodésie dans cette nouvelle formule, même si l'élargissement thématique est le bienvenu et s'est déjà fait. Claude Boucher propose que des représentations des sections participent à la sélection des présentations.

La demande de subvention touche aux pauses-café et au repas. Pour labelliser « CNFGG » ce colloque, Claude Boucher souhaite que l'avis des sections particulièrement concernées (5 et 7, non représentées lors de cette réunion du Conseil), et leur demandera de proposer et susciter des présentations de leur domaine. Le montant de 2000 euros envisagé au titre de subvention sera alloué à cette condition ; sinon, il suggère de se limiter à 1000 euros.

9. Prix de géophysique Roland Schlich

Aucun dossier n'a été reçu pour l'instant.

10. Divers

Eric Servat informe que le comité français du programme hydrologique international de l'UNESCO est relancé et que la section 6 y participe.

La séance est levée à 13h10. Les autres sujets prévus à l'ordre du jour ne sont pas abordés.

PRESIDENT

CLAUDE BOUCHER
103 AVENUE PHILIPPE AUGUSTE
75011 PARIS
MEL. : claude-boucher@club-internet.fr

TRESORIER

MARC SCHAMING
ECOLE ET OBSERVATOIRE DES SCIENCES DE LA TERRE
5 RUE RENE DESCARTES
F-67084 STRASBOURG CEDEX
TEL. : +33 [0]3 68 85 00 58
MEL. : marc.schaming@unistra.fr

SECRETAIRE GENERAL

JONATHAN CHENAL
INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION
GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE
73 AVENUE DE PARIS
94165 SAINT-MANDE CEDEX
TÉL. : + 33[0]1 43 98 80 00 + 73 63
MÉL. : sgn.cnfgg@ign.fr